

Dépressage :

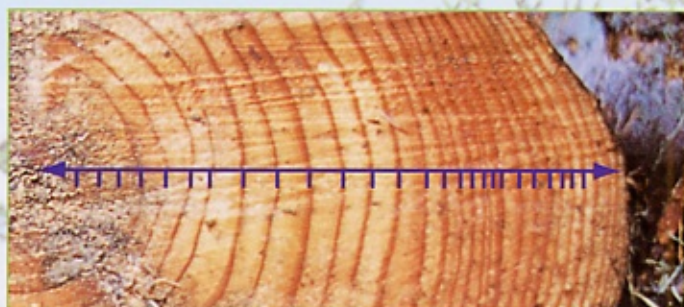
Eclaircie à bois perdu dans les plantations très jeunes.

Pourquoi dépresser ?

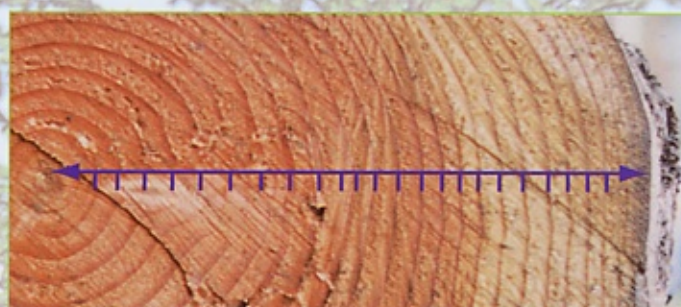
Pour diminuer le nombre d'arbres afin de :

Limiter la concurrence.

Après le dépressage, les arbres qui restent ont plus de place pour pousser. Ils grossissent rapidement. Ces arbres trapus résistent mieux aux intempéries (tempête, neige, givre...)



Absence de dépressage = Croissance irrégulière

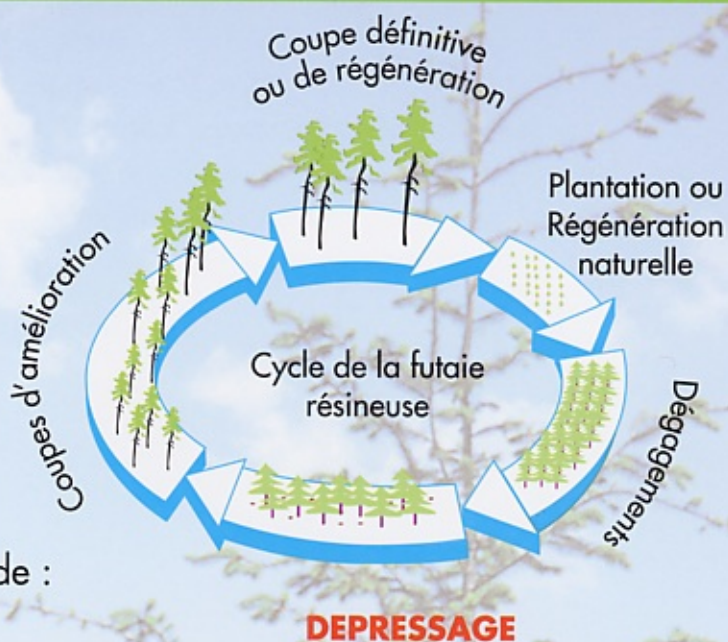


Peuplement dépressé = Croissance forte et régulière

Améliorer la qualité du peuplement.

On élimine très tôt les arbres sans avenir (tordus, fourchus, malades...)

Avoir du bois de sciage dès les premières coupes.



Quand dépresser ?

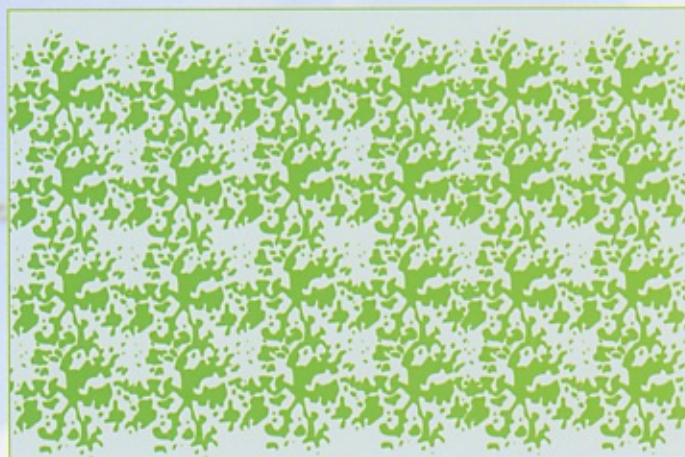
Lorsque la hauteur totale des arbres est comprise entre **4 et 9 mètres** (les branches commencent à se toucher), c'est-à-dire entre 6 et 15 ans selon les espèces, l'altitude et le sol.



Comment dépresser ?

En une seule fois, on élimine 35 à 50 % des tiges. Les arbres, coupés à la débroussailleuse ou à la tronçonneuse, sont laissés sur place. Ils sont soigneusement découpés en morceaux de faible longueur pour éviter tous dangers d'attaques d'insectes. Dans le cas d'espèces à risques (pins, épicéas), il est, en outre, fortement recommandé de traiter les souches à l'urée.

La densité objectif après dépressage est de 500 à 800 individus par hectare.



Avant dépressage



Après dépressage



Les bois abattus étant laissés sur place, l'opération ne génère pas de revenu. Par contre, si elle est effectuée tôt, elle est moins coûteuse (arbres de petites dimensions).

Sachez qu'il existe des aides publiques pour la réalisation des dépressages.

Pour tous renseignements, contactez-nous.

**Pour une forêt stable et rentable demain,
DÉPRESSEZ DÈS AUJOURD'HUI**



Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne
Maison de la Forêt et du Bois - BP 104 - Marmilhat - 63370 Lempdes
Tél. 04 73 98 71 20 - Fax 04 73 98 71 25 - Mèl : crpf.auvergne@dial.oleane.com

